

La Zone côtière Ouest fête ses 8 ans en plantant

BOURAIL. Le comité de gestion de la Zone côtière Ouest a mis en terre, la semaine dernière, quarante arbres sur le terrain jouxtant la maison de Déva.



Déva, vendredi 5 août. A l'image de Maïré Nozeran (à droite), adjointe au maire de Bourail, ici au côté de Mylène Aïfa, vingt-sept partenaires de la Zone côtière Ouest ont mis leurs mains dans la terre, pour la bonne cause.

Malgré la pluie, le comité de gestion de la Zone côtière Ouest (ZCO) ne souhaitait pas reporter son opération de plantation d'arbres sur le domaine de Déva de la semaine dernière. « Suite à l'annulation de la première date qui avait été retenue sur La Foa [le 23 juillet] pour des raisons budgétaires, nous nous sommes reconcentrés sur cette plantation symbolique d'espèces de forêt sèche sur le domaine de Déva », explique Florian Boisseau, qui coordonne le comité de gestion de la ZCO. « L'objectif visé était que chacun de nos partenaires plante un arbre. Nous avons privilégié la qualité au profit de la quantité. Au final, 40 arbres ont été mis en terre, 27 par les partenaires présents, et les 13 restants, par les sociétaires de la ZCO. »

Les organisateurs ont ainsi apprécié la présence à leurs côtés de Corine Voisin, maire de La Foa, de Maïré Nozeran, adjointe au maire de Bourail, du représentant de la province Sud, mais aussi du nouveau directeur du Sheraton de Déva.

PRIORITÉ À LA FORÊT SÈCHE

« La SEM Mwé Ara a mis gracieusement à notre disposition la maison de Déva pour notre pot de clôture. En mettant aussi à notre disposition ses gardes nature pour creuser les trous, elle est devenue partenaire. Ces derniers étaient également présents le jour de la plantation pour l'apport technique : brouette, pelle, remplissage... », souligne Mylène Aïfa, la présidente de la ZCO. « Four nous, il est extrêmement important de préserver la forêt

sèche endémique à la Nouvelle-Calédonie. Cet écosystème terrestre, qui a fortement été affecté depuis l'arrivée des premiers hommes, est reconnu comme étant le plus menacé en Nouvelle-Calédonie. Il ne subsiste que 50 km², soit 1 % de cette immense forêt qui couvrirait toute la côte Ouest. Sa richesse, son endémisme et ses menaces l'ont fait classer par le WWF parmi les écorégions de la planète à préserver en priorité », explique Florian Boisseau.

« C'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons privilégié des plantes de forêt sèche, faux caféiers, acropogons, chênes gris. Nous avons également opté pour des araucarias, présents en grand nombre sur la baie des Tortues et assez représentatifs de notre littoral. »

Cette opération tombe à point. Car, souligne Mylène Aïfa,

« dans son plan d'aménagement de ce véritable sanctuaire de la nature, la SEM Mwé Ara, gestionnaire des lieux, a prévu de reconstituer une forêt sèche à l'entrée du domaine. Ce qui est en adéquation avec le programme « forêt sèche » du CEN (Conservatoire d'espaces naturels) déjà en cours sur quelques endroits localisés du domaine ». Malgré le temps pluvieux, cette matinée s'est superbement déroulée. Ce qui n'a pas été pour déplaire à la dynamique présidente de la ZCO. « Je tiens à remercier l'ensemble des personnes et des partenaires présents qui ont bravé le mauvais temps pour faire ce geste en faveur de Dame Nature », a-t-elle conclu.

De notre correspondante, Nadège Bège

6 673 hectares à protéger

Le comité de gestion de la Zone côtière Ouest (ZCO) a officiellement vu le jour en novembre 2007 à l'auberge de Moindou. Mais c'est bien depuis 2008 qu'il préserve le récif corallien, le lagon, la bande littorale et la zone tampon, comprenant Bourail, La Foa, Moindou, Farino et Sarraméa, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette zone comprend quatre aires marines protégées couvrant une surface de 6 673 hectares, soit 13, 8 % de la superficie de

l'espace maritime inscrit. Il s'agit des réserves spéciales marines de Ouano, de la Roche Percée, de l'île Verte et de Poé. Outre ces aires protégées, l'ensemble du site marin est marqué par la présence de sites uniques dans la région.

De type loi 1901, la structure associative, pilotée par Mylène Aïfa depuis 2011, a pour mission de présenter les richesses de la zone reconnue pour ses qualités extraordinaires, et surtout, de sensibiliser

la population à sa protection. La pollution, les espèces envahissantes animales et végétales, le feu, le reboisement, la pêche professionnelle et plaisancière, la chasse et la biodiversité exceptionnelle de l'endroit sont quelques-uns des sujets de prédilection de la ZCO. La structure associative participe aussi à la concertation nécessaire avec l'ensemble des collectivités compétentes à l'élaboration d'une politique de la préservation du bien.